



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER – LES SAULES**

**Procès-verbal de la 2^e assemblée ordinaire de l'année 2024
27 mars 2024, à 19 heures**

Centre communautaire Duberger – salle RC-06
2341, Rivière du Berger
Québec (Qc) G1P 3N5

SONT PRÉSENTS :

Mme Maryse Beaulieu	Administratrice
M. Patrice Côté	Administrateur
Mme Naomi Guilbault	Administratrice
Mme Carolyne Hamel	Membre cooptée
M. Michel Lessard	Membre coopté
Mme Marie Merriault	Administratrice

IL Y A DONC QUORUM

SONT ABSENTS :

Mme Josée Dion	Membre cooptée
Mme Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules – Les Méandres

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Mme Alexandra Mauger	Conseillère en consultations publiques
Mme Alicia Despins	Conseillère municipale, district de Vanier – Duberger
M. Sébastien Paquet	Conseiller en urbanisme à la gestion du territoire

Outre les noms énumérés ci-dessus, 20 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR DE LA 2^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE 2024
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER – LES SAULES

- 24-03-1 Ouverture de l'assemblée
- 24-03-2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 24-03-3 Adoption du procès-verbal du 24 janvier 2024
- 24-03-4 **Assemblée publique de consultation sur l'agrandissement de l'entreprise Eneria (2985, boulevard Père-Lelièvre) (projet de règlement R.C.A.2V.Q. 375)**
- 24-03-5 **Assemblée publique de consultation sur un projet de centre sportif et le développement du parc industriel Frontenac (projet de règlement R.C.A.2V.Q. 369)**
- 24-03-6 Assemblée publique de consultation sur des modifications réglementaires concernant huit propriétés à l'angle des boulevards Père-Lelièvre et Masson (projet de règlement R.C.A.2V.Q. 370)
- 24-03-7 Affaires découlant du procès-verbal
- Aménagement de parcs canins
- 24-03-8 Période d'information des conseillères municipales
- 24-03-9 Période de questions et commentaires des citoyens
- 24-03-10 Fonctionnement du conseil de quartier
- Correspondance
 - Trésorerie
 - Résolution de changement de signataire
 - Paiement des frais de secrétariat
 - Assemblée générale annuelle 2024
 - Activité promotionnelle
 - Adoption du rapport annuel
- 24-03-11 Divers
- 24-03-12 Levée de l'assemblée

24-03-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Maryse Beaulieu constate le quorum à 19h00 et ouvre l'assemblée.

24-03-2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Maryse Beaulieu suggère d'interchanger les points 24-03-4 et 24-03-5 afin de traiter du projet Eneria en premier. Les présentations des conseillers en urbanisme présents seraient ainsi mieux réparties.

Sur une proposition de Mme Marie Merriault, appuyée par Mme Naomi Guilbault, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

24-03-3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 24 JANVIER 2024

Sur une proposition de Mme Marie Merriault, dûment appuyée par Mme Naomi Guilbault, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

24-03-4 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ENTREPRISE ENERIA (2985, BOULEVARD PÈRE-LELIÈVRE) (PROJET DE RÈGLEMENT R.C.A.2V.Q. 375)

Mme Lydia Toupin, conseillère en urbanisme à la gestion du territoire, expose le projet de modification réglementaire.

Une période de questions s'ensuit.

L'ensemble de la documentation liée au projet est disponible sur le site de la [Ville de Québec](#).

Le rapport de demande d'opinion ainsi que les documents de référence sont joints en annexe au présent document.

RÉSOLUTION 2024-CA-07

Sur une proposition de Mme Naomi Guilbault, dûment appuyée par Mme Marie Merriault, il est résolu unanimement de recommander l'adoption de la modification proposée au règlement d'urbanisme R.C.A.2V.Q. 375.

24-03-5 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR UN PROJET DE CENTRE SPORTIF ET LE DÉVELOPPEMENT DU PARC INDUSTRIEL FRONTENAC (PROJET DE RÈGLEMENT R.C.A.2V.Q. 369)

M. Sébastien Paquet, conseiller en urbanisme à la gestion du territoire, expose le projet de modification réglementaire.

Le promoteur du Complexe Aloha fait la présentation du projet qui inclut la plus grosse vague de surf au Canada, un gym, un golf virtuel intérieur, un espace bar et restaurant, un *barber shop* et autres ajouts à préciser.

Une période de questions s'ensuit.

L'ensemble de la documentation liée au projet est disponible sur le site de la [Ville de Québec](#).

Le rapport de demande d'opinion ainsi que les documents de référence sont joints en annexe au présent document.

RÉSOLUTION 2024-CA-08

Sur une proposition de Mme Maryse Beaulieu, dûment appuyée par Mme Carolyne Hamel, il est résolu unanimement de recommander l'adoption de la modification proposée au règlement d'urbanisme R.C.A.2V.Q. 369.

24-03-6 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR DES MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT HUIT PROPRIÉTÉS À L'ANGLE DES BOULEVARDS PÈRE-LELIÈVRE ET MASSON (PROJET DE RÈGLEMENT R.C.A.2V.Q. 370)

M. Sébastien Paquet, conseiller en urbanisme à la gestion du territoire, expose le projet de modification réglementaire.

Une période de questions s'ensuit.

L'ensemble de la documentation liée au projet est disponible sur le site de la [Ville de Québec](#).

Le rapport de demande d'opinion ainsi que les documents de référence sont joints en annexe au présent document.

RÉSOLUTION 2024-CA-09

Sur une proposition de M. Michel Lessard, dûment appuyée par Mme Naomi Guilbault, il est résolu unanimement de recommander l'adoption de la modification proposée au règlement d'urbanisme R.C.A.2V.Q. 370.

24-03-7 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

▪ Aménagement de parcs canins

Une consultation publique aura lieu le 4 avril prochain concernant l'aménagement de parcs canins. Dans le quartier Duberger – Les Saules, le terrain envisagé et celui derrière le terrain de baseball.

24-03-8 PÉRIODE D'INFORMATION DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES

Mme Alicia Despins fait un suivi concernant la sécurité routière à la suite d'une demande d'une citoyenne pour l'autorisation d'un U-turn près de l'école du Domaine. Le U-turn est maintenant autorisé et la signalisation sera installée prochainement.

Une discussion s'ensuit concernant le stationnement et la circulation aux abords des corridors scolaires. Une citoyenne souhaiterait la présence d'un brigadier à l'intersection des rues Anne-Hébert et Jacques Crépault près de l'école des Écrivains.

Concernant la rue Careau, Mme Despins annonce que le trottoir sera prolongé.

24-03-9 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

RÉSOLUTION 2024-CA-10

CONSIDÉRANT l'absence de trottoirs sur le boulevard Central;

CONSIDÉRANT la difficulté pour les citoyens de circuler sur cette artère vu le flot de circulation;

Sur proposition de Mme Carolyne Hamel, dûment appuyée par M. Michel Lessard, il est résolu de demander à la Ville de Québec de revoir la configuration du boulevard Central à partir du parc industriel (au sud du boulevard Hamel) jusqu'à l'entrée sur l'autoroute (rue Létourneau) afin de prévoir notamment un trottoir qui permettrait aux piétons de circuler sécuritairement.

Commenté [AM1]: Je préciserais davantage cette demande
Je comprends qu'il y a déjà un trottoir du côté ouest, donc le conseil de quartier recommande d'ajouter un lien du côté est ? Est-ce qu'il y a des motifs selon vous, un achalandage particulier?
Je constate qu'il n'y a pas de feu piéton hamel de ce côté-là...

Commenté [AM2R1]: + ajout de plan google maps!

RÉSOLUTION 2024-CA-11

CONSIDÉRANT l'implantation prochaine du projet Complexe Aloha au 2205, boulevard Hamel, ce qui amènera de l'achalandage dans le secteur;

CONSIDÉRANT que les accidents sont fréquents aux abords du 2205, boulevard Hamel;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil de quartier constatent l'absence de trottoirs et de pistes cyclables qui permettraient de favoriser le transport actif dans le secteur;

Sur proposition de _____, dûment appuyée par _____, il est résolu de demander à la Ville de Québec :

- de procéder à une analyse complète au niveau de la sécurité routière sur le boulevard Hamel, le tout afin de stimuler et favoriser le transport actif dans le secteur (aménagement de trottoirs, réévaluation des circuits de transport en commun, implantation d'une piste cyclable);
- d'ajouter des trottoirs pour les tronçons suivants :
 - o nord du boulevard Hamel entre x et y

+ ajout de plans google maps

RÉSOLUTION 2024-CA-12

CONSIDÉRANT que la circulation des vélos est difficile aux abords de la rivière Saint-Charles dans le quartier Duberger – Les Saules et que les cyclistes doivent emprunter des voies qui rallongent considérablement leur parcours;

Sur proposition de _____, dûment appuyée par _____, il est résolu de demander à la Ville de Québec d'ajouter un corridor cyclable longeant la rivière St-Charles à même le parcours de marche actuel dans le quartier Duberger – Les Saules.

24-03-10 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

▪ Correspondance

Un citoyen a fait part de sa préoccupation relativement à l'abattage d'arbres atteints de l'agrile du frêne. Mme Alexandra Mauger indique que celui-ci a reçu une réponse à l'effet qu'un reboisement est prévu.

Une demande a été reçue pour tenir une consultation publique concernant la modification d'usage qui permettrait l'exploitation de maisons de chambres sur

le boulevard Masson. Cette demande d'opinion sera entendue lors d'une assemblée spéciale le 29 avril prochain.

- **Trésorerie**

Aucun point n'est soulevé.

- **Résolution de changement de signataire**

Les démarches seront faites sous peu auprès de Desjardins pour la modification des signataires dans le compte bancaire du conseil de quartier.

- **Paiement de frais de secrétariat**

Étant donné que la séance de ce soir ne dépassera pas deux heures, il est convenu de payer le tarif de 85 \$ à la secrétaire de rédaction pour la préparation du procès-verbal de l'assemblée de ce jour.

RÉSOLUTION 2024-CA-13

Sur proposition de Mme Marie Merriault, dûment appuyée par Mme Naomi Guilbault, il est résolu d'octroyer la somme de 85 \$ à Mme Julie Godin pour la rédaction du procès-verbal de la séance de ce jour.

- **Assemblée générale annuelle 2024**

- ACTIVITÉ PROMOTIONNELLE

Lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 24 avril prochain, une conférence sera donnée par Accès Transport Viable pour la somme de 150 \$.

RÉSOLUTION 2024-CA-14

Sur proposition de Mme Naomi Guilbault, dûment appuyée par Mme Carolyne Hamel, il est résolu d'octroyer la somme de 150 \$ (incluant les frais de déplacement) à l'organisme Accès Transport Viable pour la tenue d'une conférence lors de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2024.

- ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL

La préparation du rapport annuel est en cours et celui-ci sera complété sous peu par Mme Maryse Beaulieu.

24-03-11. DIVERS

Aucun point n'est soulevé.

24-03-12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur une proposition de Mme Maryse Beaulieu, dûment appuyée par M. Naomi Guilbault, il est résolu unanimement de procéder à la levée de l'assemblée à 20h47.